

NOUVEAU COLLÈGE D'ÉTUDES POLITIQUES MASTER EN ETUDES POLITIQUES

Contacts utiles

Direction
Secrétariat
COMUE

Calendrier

La formation en Master

Conditions générales
Cours en M1 et M2
Les cours de langue LV2
Évaluation des enseignements

Stage et Mémoire

Le mémoire en M1
Le stage en M2

Modalités de contrôle des connaissances

Toute l'équipe du **Nouveau Collège d'Études Politiques** de l'Université Paris Lumières vous souhaite une bonne rentrée.

Le Master en Etudes Politiques du NCEP est une formation de la COMUE UPL (Communauté d'universités et d'établissements Université Paris Lumières) qui regroupe les universités de Paris 8 et Paris Nanterre.

Cette formation a vocation à étudier « le » politique autour de quatre axes majeurs par une équipe pédagogique spécialisée et pluridisciplinaire.

Elle ambitionne d'articuler à ces enseignements une pratique du politique au moyen d'une mobilité internationale et de stages formateurs.

Le NCEP propose et développe des partenariats avec diverses institutions comme le CNRS et d'autres en lien avec la recherche, l'enseignement, la culture et le milieu associatif; autant d'institutions qui peuvent être des lieux de stage pour les étudiants (vous en trouverez la liste détaillée en cours de constitution auprès du secrétariat).

Tous ces choix et tous ces atouts font du NCEP une formation d'étude du politique innovante et singulière dans l'offre universitaire aujourd'hui disponible.

La fiche qui suit regroupe des informations utiles qu'il vous faut conserver.

Contacts utiles

Direction

La direction du NCEP est assurée par deux enseignants-chercheurs issus de chacune des universités partenaires :

Mme Mercedes YUSTA : mercedes.yusta@univ-paris8.fr

M. Mathieu SOULA : m.soula@parisnanterre.fr

Secrétariat

Le secrétariat est assuré par deux responsables administratifs joignables :

ncep@u-plum.fr

01 40 97 50 62

Bureau B5, Bâtiment N éphémère 2

200, avenue de la République

92001 Nanterre cedex

COMUE Université Paris Lumières

Quelques contacts utiles au sein de la COMUE Université Paris Lumières :

- Pour des questions liées à la formation :

Mme Reine Ngo Ngué

reine.ngo-ngue@u-plum.fr

- Pour les questions générales :

Mme Nicole Besson

nicole.besson@u-plum.fr

- Toutes les actualités du NCEP sont consultables sur le site de l'UPL :

www.u-plum.fr/nouveau-college-detudes-politiques/

Calendrier du Collège

septembre '21							octobre '21							novembre '21							décembre '21									
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S			
				1	2	3	4						1	2			1	2	3	4	5	6					1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11			
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18			
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25			
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31				
							31																							

janvier '22							février '22							mars '22							avril '22						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5					1	2	
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30
30	31																										

mai '22							juin '22							juillet '22							août '22								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
1	2	3	4	5	6	7					1	2	3	4						1	2			1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13		
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20		
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27		
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31					

1er trimestre

2e trimestre

3e trimestre

4e trimestre

Examens 1ere session

Examens 2nde session

Pause pédagogique

Délibérations

La formation en Master

Conditions générales

Le NCEP est une formation résolument transdisciplinaire. Cela suppose pour les étudiant.e.s un travail spécifique dans des disciplines qu'ils.elles n'ont peut-être jamais abordées jusqu'à présent (sociologie, philosophie, économie, droit...).

Nous vous engageons à accepter de vous inscrire pleinement dans cette logique. Pour vous y aider, des conseils de lectures et des approfondissements pourront vous être conseillés. Il est nécessaire de les suivre.

En M1, au premier semestre, les étudiants suivent des cours communs destinés à leur donner un nouveau socle fondamental avant de choisir leur spécialisation dans l'un des deux parcours proposés.

Les deux parcours de spécialisation offerts par la formation sont les suivants :

Parcours 1 : « Violence et politique »

Parcours 2 : « Discours et techniques du politique »

Les enseignements se déroulent sous une forme semi-intensive en quartmestre, par blocs de 7 séances. 6 séances de 3 heures et une dernière de 2 heures par quartmestre (3hX6 + 2h) généralement consacrée à un examen. Chaque semaine, il est proposé entre heures de cours en général. La charge de travail est importante et requiert un engagement de chacun.

L'assiduité aux cours est **obligatoire** et nous vous demandons de faire part aux enseignants de vos absences éventuelles ainsi que de les justifier.

En M1, vous devez rédiger un mémoire de recherche sur un thème de votre élection, suivi par un.e directeur.trice de recherche.

En M2, le 4^e quartmestre est libéré pour effectuer un stage d'au moins 8 semaines dans une structure d'accueil (association, institution, entreprise...) qui donnera lieu à un mémoire de stage suivi par un.e directeur.trice de recherche.

Cours en M1 et M2 : Intitulés et crédits

Master 1, Semestre 1	Crédits ECTS	Contenu
Enseignements fondamentaux	6,5	Politiques de l'étranger Causes et mobilisations
EC libres	5	2 enseignements (1 par quartmestre) à choisir dans l'offre de cours du NCEP (L ou M)

Spécialisation Parcours 1 « Violence et politique »	12,5	Justices transitionnelles Économie politique internationale Politiques de la mémoire Ecritures de la violence + 1 enseignement à choisir parmi : - Les mobilisations par-delà les frontières - Histoire des transformations politico-linguistiques
Spécialisation Parcours 2 « Discours et techniques du politique »	12,5	Médias et société Histoire des transformations politico-linguistiques Politiques de la mémoire Ecritures de la violence + 1 enseignement à choisir parmi : - NTIC et politique - Justices transitionnelles - Les mobilisations par-delà les frontières
Langues vivantes	6	Anglais et 1 LV2 au choix parmi : Espagnol, arabe, chinois, russe, portugais, allemand, grec, italien

Master 1, Semestre 2	Crédits ECTS	Contenu
Professionnalisation par la recherche	6	Mémoire Bibliographie spécialisée Tutorat du mémoire
EC libres	6	2 enseignements (1 par quartmestre) à choisir dans l'offre de cours du NCEP (L ou M)
Spécialisation Parcours 1 « Violence et politique »	12	Violences et migrations Images et politique Théories et pratiques de la négociation + 1 enseignement à choisir parmi : - Institutions internationales

		- Controverses et polémiques - Passages, transmissions, traductions
Spécialisation Parcours 2 « Discours et techniques du politique »	12	Image et politique Passages, transmissions, traductions Parole politique et performativité + 1 enseignement à choisir parmi : - Violences et migrations - Théories et pratiques de la négociation
Langues vivantes	6	Anglais et 1 LV2 au choix parmi : Espagnol, arabe, chinois, russe, portugais, allemand, grec, italien

Master 2, Semestre 3	Crédits ECTS	Contenu
Recherche et professionnalisation	3	Séminaire de recherche interne
Méthodologie	6	Séminaire de recherche externe (à l'EHESS, partenaires de la COMUE, laboratoires partenaires de la formation) Bibliographie préliminaire du mémoire ou rapport de stage
Spécialisation Parcours 1 « Violence et politique »	16	Analyses du terrorisme Face à la violence Mesurer les violences + 1 enseignement à choisir dans le parcours 2
Spécialisation parcours 2 « Discours et techniques du politique »	16	Usages du numérique en politique Socio-économie des médias Enjeux contemporains de l'analyse de discours + 1 enseignement à choisir dans le parcours 1
Langues vivantes	5	Anglais et 1 LV2 au choix parmi 8 Espagnol, arabe, chinois, russe, portugais, allemand, grec, italien

Master 2, Semestre 4	Crédits ECTS	Contenu
Recherche et professionnalisation	14	Mémoire ou stage
Méthodologie	8	Oraux de suivi et de bilan Cours de renforcement
Spécialisation Parcours 1 « Violence et politique »	8	Violences génocidaires Violence physique, violence symbolique
Spécialisation Parcours 2 « Discours et techniques du politique »	8	Big data et médias Industries culturelles et politiques

Les cours de langue LV2

Les cours de LV2 sont organisés hors du NCEP dans le cadre du Centre de Ressources en Langues de l'Université de Nanterre (<http://crl.parisnanterre.fr/>).

Les étudiant.e.s du NCEP doivent choisir parmi les cours disponibles en fonction de leurs horaires libres et de leur niveau dans la langue en question

Attention : le CRL procède parfois à des examens de niveau au début de l'année.

Pour l'année 2021-2022, les inscriptions se déroulent du 1 au 10 septembre, à l'aide d'un formulaire en ligne.

Évaluation des enseignements

A l'issue de chaque quartmestre, nous vous invitons à transmettre un avis sur les enseignements dispensés et sur la formation en général. Il ne s'agit pas d'évaluer personnellement un enseignant, mais l'enseignement que vous avez suivi.

Ces évaluations sont anonymes.

Elles se font selon un formulaire disponible au secrétariat et qui vous sera adressé par courriel.

Ces évaluations nous permettent d'actualiser notre offre de formation en prenant en considération vos retours d'expérience.

Le mémoire en M1 et le stage en M2

Pendant votre année de M1 vous rédigez un mémoire de recherche (40-60 pages) suivi par un.e tuteur.tutrice de recherche. Ce travail constitue une initiation à la recherche et portera sur un sujet de votre choix, en rapport avec la formation.

Au second semestre du M2, vous effectuez un stage d'au moins 8 semaines dans une structure d'accueil (association, institution, entreprise...), en accord avec la direction du NCEP. Vous aurez un tuteur/tutrice de stage et un tuteur/tutrice pédagogique, qui sera un.e des enseignant.e.s de la formation. Ce stage donne lieu à un mémoire de stage, où vous mettez votre expérience professionnelle en perspective critique et qui comportera obligatoirement une partie de recherche sur le terrain ou le sujet en rapport avec votre stage.

Dans le cas d'un projet de poursuite d'études en Doctorat, et sous réserve de présentation d'un projet de recherche susceptible de se prolonger dans le cadre d'une thèse de Doctorat, le stage peut être remplacé par un mémoire de recherche, sur un sujet à définir en accord avec votre tuteur/tutrice pédagogique, sous accord préalable de la direction du NCEP.

Calendrier du mémoire de recherche de M1

7 septembre 2021	Choix du mémoire de recherche ou du stage.
Septembre – décembre 2021	- Recherche d'un sujet de mémoire - Contact d'un référent mémoire au sein de l'équipe du NCEP.
10 janvier 2022	Le sujet du mémoire et le nom du directeur ou de la directrice du mémoire doivent être renseignés auprès du secrétariat du NCEP.
Janvier – Mai 2022	Écriture du mémoire de recherche.
9 mai 2022	- Le mémoire doit être envoyé à l'enseignant référent et au secrétariat par voie électronique au 9 mai 2022 dernier délai. - Il est corrigé par le ou la référent-e. Il ne donne pas lieu à soutenance, sauf si le directeur ou la directrice de recherche le souhaite.

Calendrier du stage de M1 (qui exceptionnellement peut remplacer le mémoire de recherche sous certaines conditions)

7 septembre 2021	Choix du mémoire de recherche ou du stage.
Septembre – décembre 2021	- Recherche d'un stage - Une fois trouvé, demander la convention de stage au secrétariat et la faire remplir par l'organisme d'accueil.
Septembre – octobre 2021	Contact d'un référant stage au sein de l'équipe du NCEP.
10 janvier 2022	La convention de stage doit être envoyée au plus tard le 10 janvier au secrétariat pour signature par la direction du NCEP.
Janvier – Mai 2022	Écriture du mémoire de stage.
9 mai 2022	- Le mémoire de stage doit être envoyé à l'enseignant référant et au secrétariat par voie électronique au 9 mai 2022 dernier délai. - Il est corrigé par le ou la référant-e et ne donne pas lieu à soutenance.

Calendrier du stage de M2

7 septembre 2021	Choix du mémoire de recherche ou du stage.
Septembre – décembre 2021	- Recherche d'un stage - Une fois trouvé, demander la convention de stage au secrétariat et la faire remplir par l'organisme d'accueil.
Septembre – octobre 2021	Contact d'un référant stage au sein de l'équipe du NCEP.
10 janvier 2022	La convention de stage doit être envoyée au plus tard le 10 janvier au secrétariat pour signature par la direction du NCEP.
Janvier – Mai 2022	Écriture du mémoire de stage.
9 mai 2022*	- Le mémoire de stage doit être envoyé à l'enseignant référant, à l'autre membre du jury de soutenance et au secrétariat par voie électronique au 9 mai 2022 dernier délai. - Il donne lieu à soutenance.

Calendrier du mémoire de recherche de M2 (qui exceptionnellement peut remplacer le stage sous certaines conditions)

7 septembre 2021	Choix du mémoire de recherche ou du stage.
Septembre – décembre 2021	- Recherche d'un sujet de mémoire - Contact d'un référant mémoire au sein de l'équipe du NCEP.
10 janvier 2022	Le sujet du mémoire et le nom du directeur ou de la directrice du mémoire doivent être renseignés auprès du secrétariat du NCEP.
Janvier – Mai 2022	Écriture du mémoire de recherche.
9 mai 2022*	- Le mémoire doit être envoyé à l'enseignant référant et à l'autre membre du jury de soutenance, et au secrétariat par voie électronique au 9 mai 2022 dernier délai. - Il donne lieu à soutenance.

* Il est possible aux étudiantes et étudiants du M2 de soutenir le mémoire de recherche ou le mémoire de stage lors de la seconde session voire à la première semaine de septembre. Il faut en avvertir au plus tôt le secrétariat.

Modalités de contrôle de connaissances

Chaque enseignant.e fixe librement les modalités de contrôle de connaissances (MCC).

La dernière semaine de cours (2h) peut être utilisée pour un travail sur table (première session d'examen) mais la note d'examen peut aussi résulter d'un dossier préparé à domicile ou d'un oral.

Chaque enseignant donne au minimum une note et au maximum deux notes.

La deuxième session d'examen a lieu au mois de juin à une date déterminée chaque année par la co-direction du NCEP.

Les règles de compensation par EC puis par semestre sont celles de l'Université Paris Nanterre et de l'Université Paris 8.